

«Aménagement du boulevard Sir-Wilfrid-Laurier»  
Assemblée publique d'information  
Tenue le 3 juillet 2012

**Réponses de la mairesse aux commentaires et questions des participants,  
telles que livrées lors de la séance ordinaire du conseil du 16 juillet 2012.**

Claude Gauthier

Déçu que tous les projets élaborés à ce jour arrêtent à la rue Lafontaine. Qu'arrive-t-il du secteur entre Lafontaine et Bernard-Pilon; vous ne prévoyez rien pour les vélos, pourquoi? Par contre, vous voulez taxer aux commerçants en plus; c'est inacceptable et cela est une forme de discrimination commerciale (envers son commerce).

**Réponse**

L'étroitesse du boulevard, la proximité des bâtiments de la rue et la présence de nombreux stationnements en cour avant rend difficile l'aménagement d'un sentier polyvalent dans la portion ouest du boulevard.

Des alternatives sécuritaires à la circulation des cyclistes peuvent être aménagées sur la rue Cartier et sont déjà existantes sur la rue Champlain. Une signalisation directionnelle permettra de diriger les cyclistes vers les commerces dans cette portion du boulevard;

Le respect de l'enveloppe budgétaire du projet a conduit à faire des choix dans les aménagements à réaliser.

Rémi Landry

Aimerait connaître la répartition détaillée des coûts.

**Réponse**

La répartition détaillée des coûts ont été ajoutés à la présentation du projet, disponible sur le site Internet de la Ville.

Aimerait obtenir les statistiques des accidents sur la route 116 pour les piétons et les vélos.

**Réponse**

La Ville a demandé à la Régie de police de fournir un rapport statistique détaillé. Nous sommes en attente du rapport.

Avons-nous tenu compte du facteur d'achalandage?

**Réponse**

Oui.

Feux piétonniers pas assez longs.

**Réponse**

La synchronisation des feux relève du ministère des Transports. Ce dernier doit tenir compte de la sécurité des piétons et de la fluidité de la circulation automobile du boulevard. L'augmentation du temps accordé aux piétons pour traverser le boulevard affecte directement la fluidité de la circulation automobile.

Nous sommes au fait de cette problématique et nous avons demandé au ministère de revoir cet aspect.

Demande la possibilité de présenter le concept en trois dimensions pour rassurer les gens et les commerçants.

**Réponse**

Nous avons une simulation 3D sommaire disponible.

Jean-Guy Savard

Avec toute la plantation d'arbres comment les commerces vont-ils s'afficher? L'affichage ne sera pas plus vu et que celui présentement «irritant à la vue» n'aura pas plus d'impact.

**Réponse**

La plantation d'arbres sera réalisée de manière à ne pas nuire à la visibilité des enseignes par un choix judicieux des emplacements et des essences.

Affichage non conforme à plusieurs endroits.

**Réponse**

La ville ne peut sévir lorsqu'il s'agit de droit acquis. Par contre, si le commerçant veut changer son affichage, il devra être conforme à la nouvelle réglementation.

Aimerait mieux de l'affichage sur muret car sur les poteaux on ne verra plus l'affichage à cause des arbres.

**Réponse**

C'est ce qui est prévu dans la nouvelle réglementation. On appelle ça « affichage sur socle ».

L'affichage est de la responsabilité de chaque commerçant. Nous sommes conscients que l'harmonisation des enseignes est une problématique importante dont on doit tenir compte si on veut améliorer l'image du boulevard.

La chambre de commerce qui pilote elle aussi un projet d'amélioration de l'image du boulevard aura un rôle important à jouer auprès des commerçants afin de les sensibiliser à l'importance d'harmoniser les enseignes sur le boulevard. Un comité conjoint de travail ville/commerçants devrait être mis en place.

### Luc Hamel

Demande à ce que la présentation soit disponible sur le site Internet de la municipalité.

#### **Réponse**

Oui.

Craint pour l'entretien des arbres. Si nous acceptons le concept, va falloir faire une évaluation ou du moins faire un estimé d'ordre de grandeur. Tout cet espace gazonné au milieu du boulevard, les fleurs, les arbres et les feuilles des arbres qui tomberont : Combien est-ce ça va coûter entretenir tout cela?

#### **Réponse**

La Ville compte minimiser les coûts l'entretien en maximisant la plantation initiale par des techniques particulières.

Le verdissement du boulevard s'inscrit dans une volonté du conseil d'aménager des rues dans le respect des principes du développement durable. Cette vision commandera des changements et des adaptations des pratiques d'entretien, ce qui aura un impact difficilement quantifiable sur les coûts.

Il ne faut pas oublier que peu importe le type d'aménagements, il y aura toujours des coûts associés. Les surfaces dures (asphalte, béton, pavés) nécessitent également beaucoup d'entretien (réparation des fissures et des trous, affaissements, ...) et ont une durée de vie limitée.

### Monsieur Lambert

Demande une diminution de la vitesse ou du moins que la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent fasse respecter la vitesse de 50km sur le boulevard Sir-Wilfrid-Laurier.

#### **Réponse**

La vitesse et la signalisation routière sont du ressort du ministère des Transports du Québec car le boulevard est une route provinciale. Considérant le rôle de cet axe routier; on ne pense pas que le Ministère va accepter d'autant plus que le développement urbain va faire en sorte que l'achalandage va augmenter.

Claude Lavallée

Est-ce que le 300 millions \$ de fuites commerciales pourrait être réduit suite aux travaux?

**Réponse**

Les retombées sont difficiles à évaluer mais ne rien faire accroîtra les fuites.

Avons-nous les coûts par tronçons?

**Réponse**

Non, le projet n'a pas été structuré et calculé selon cette approche.

Est-ce que la troisième voie pour tourner sur la rue Hertel va demeurer?

**Réponse**

Oui, tout comme l'accès à BMR par la rue Brébeuf. Nous pensons compléter une voie de circulation et y mettre un trottoir polyvalent. La piste cyclable de la rue Duvernay à l'accès du pont Jordi-Bonet serait bidirectionnelle, tandis que partout ailleurs sur le boulevard jusqu'à Lafontaine, elle serait unidirectionnelle; ce qui respecterait en tous points les exigences du Ministère.

La ventilation des coûts du projet a été ajoutée à la présentation mise en ligne sur le site Internet.

Jean-Louis Bélanger

Est-ce que le ministère des Transports du Québec n'aurait pas dû être présent ce soir? Par exemple : les oriflammes, pourquoi les mettre sur des mats indépendants et pas sur les lampadaires?

**Réponse**

Nous en sommes qu'à l'étape du concept d'aménagement et cette option sera regardée en détail. Toutefois, il n'y a pas suffisamment de lampadaires en place pour souligner de façon significative les entrées de ville. Il sera nécessaire d'ajouter des mats.

Est-ce que les accès directs de stationnement sur la route 116 seront tous bannis?

**Réponse**

Non, mais plusieurs seront reconfigurés.

Est-ce que le stationnement en angle pourrait améliorer la sécurité?

**Réponse**

Le stationnement en angle pourrait minimiser les pertes de stationnement. Cette option sera retenue lorsqu'il sera possible de le faire.

Est-ce que les bacs en béton actuels dans la bande centrale seront conservés, car je voudrais qu'ils soient éliminés ce qui éviterait aux employés municipaux de les arroser et ainsi ne pas nuire au trafic.

**Réponse**

Ils seront retirés.

Gilles Corno

Est-ce que le ministère des Transports du Québec va seulement refaire la surface sans toucher aux fondations?

**Réponse**

Oui, c'est confirmé car n'a pas de budget supplémentaire.

Cela dure combien de temps?

**Réponse**

10 à 15 ans

André Sénécal

Si on refuse le projet, allez-vous aller de l'avant avec?

**Réponse**

Il faut qu'il y ait signature du registre (500 signatures) pour refuser le projet. Si cela arrive la ville abandonnera le projet ou décidera d'aller en référendum. Ce sont les choix.

Repenser à la relocalisation de l'arrêt, dans la bretelle menant au Vieux-Beloeil, à la sortie du pont, est-il à la bonne place? Ne devrait-il pas être à droite au lieu d'à gauche ?

**Réponse :**

Cet élément sera validé.